

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 22 (1924)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Section valaisanne

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patentes als Grundbuchgeometer, vom 30. Dezember 1919, das
Patent als Grundbuchgeometer entzogen.

Bern, den 15. Februar 1924.

Eidgenössisches Justiz- und Polizei-Departement:
Häberlin.

Retrait du diplôme de géomètre.

En application de l'article 24 du règlement des examens pour l'obtention du diplôme de géomètre du registre foncier, du 30 décembre 1919, le Conseil fédéral a, par arrêté du 1^{er} février 1924, dépossédé *Oscar Bornet*, né en 1885, domicilié à Genève, qui s'est rendu coupable de graves infractions aux devoirs de la profession de géomètre du registre foncier, du droit d'exercer cette profession. Le *diplôme lui est retiré définitivement.*

Berne, le 15 février 1924.

Département fédéral de Justice et Police:
Häberlin.

Section valaisanne.

Séance extraordinaire du 29 janvier, à l'Hôtel « Bellevue », à Sierre.

Cette assemblée était convoquée avec l'ordre du jour suivant:

- 1^o Réunion du Comité;
- 2^o Réunion de la Société;
- 3^o Lecture du protocole de la dernière assemblée;
- 4^o Rapport de M. Juillard sur la marche du remaniement parcellaire de Saillon, discussion;
- 5^o Rapport de M. Rey-Bellet sur les levés à la planchette, discussion;
- 6^o Conférence de M. Schneider, ingénieur topographe, chef de la section fédérale de Topographie sur les plans d'ensemble, avec projections.

Cette séance, honorée de la présence de Messieurs de Chastonay, chef du Département des Finances, Bonvin, président de la Ville de Sierre, Schneider, chef de la Section fédérale de topographie, Zölli, ingénieur, chef de la Section fédérale de géodésie, Schnyder, ingénieur rural cantonal, Gapany, géomètre

cantonal et de Kalbermatten, conservateur du registre foncier à Sion, a été des plus intéressantes.

Après l'exposé de M. Juillard sur le remaniement parcellaire de Saillon qui nous fournit d'utiles indications sur la marche normale et le coût d'une telle entreprise, M. Rey-Bellet nous présente un rapport très concluant sur les résultats précis qu'il a obtenus dans ses levés à la planchette. L'assemblée a pu se convaincre que cette méthode, si elle est basée sur une bonne triangulation de détail, donne des résultats de précision supérieure à ceux obtenus par la méthode de l'équerre, dans tous les terrains à forte pente; dans les régions morcellées et découvertes la planchette offre, en outre, l'avantage d'être plus rapide.

Une innovation heureuse est l'emploi de la double feuille collée sur alluminium, qui réduit pour ainsi dire à zéro le travail du papier, inconvénient principal de la méthode graphique.

La conférence de M. l'Ingénieur Schneider sur l'établissement des plans d'ensemble, a été pour tous, techniciens ou profanes, du plus grand intérêt. M. Schneider a su illustrer son exposé de nombreux clichés et d'exemples qui en augmentèrent la clarté et la précision.

Il nous montra des cartes à toutes les échelles, dressées par les soins du personnel du service fédéral de topographie, qui sont des merveilles de l'art, et nous ne pouvions nous lasser d'admirer les résultats merveilleux obtenus tant au point de vue de la précision que de la finesse du dessin.

Il va sans dire que chacun n'arrive pas, même en se spécialisant, à atteindre un tel degré de perfection, bien que les nouvelles méthodes combinées aux anciennes avec les perfectionnements apportés par le bureau topographique rendent la chose plus aisée à obtenir qu'avec les moyens plus rudimentaires que l'on avait autrefois à disposition, mais ces résultats sont des exemples et des encouragements qui développent le goût à ces travaux.

La réunion de Sierre a été féconde en enseignements pour les géomètres valaisans. La présence de nos autorités techniques et administratives tant fédérales que cantonales, celle de l'Ingénieur rural cantonal qui assiste assez régulièrement à nos modestes assemblées, en permettant un contact plus intime des techniciens privés avec les organes dirigeants, favorise beaucoup

la bonne marche des entreprises, et nous faisons des vœux pour que cette entente continue à régner et à porter ses fruits pour le plus grand bien de notre canton et de notre profession.

Nous adressons donc à ces autorités, nos sincères remerciements.

Un chaleureux merci également à la Municipalité de Sierre pour son aimable accueil et sa généreuse hospitalité.

Bücherbesprechungen.

(In der „Schweiz. Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik“ werden nur solche Neuerscheinungen besprochen, welche der Redaktion kostenlos zur Verfügung gestellt werden.)

Jahresbericht des (deutschen) Reichsamtes für Landesaufnahme, 1921/22. Berlin, 1923. 8°, 74 Seiten und 5 Anlagen.

Wir finden zunächst die Berichte der einzelnen Abteilungen.

Die *trigonometrische Abteilung* berichtet über ihre Erfahrungen mit der Verwendung künstlichen Lichtes zur Signalisierung der Triangulationspunkte bei Tag und bei Nacht. Die Ergebnisse waren ungünstig. Aus wirtschaftlichen Gründen konnten die Triangulationen nur wenig gefördert werden. Unter Nivelllement wird auf bedeutende Senkungen in der Gegend von Halle hingewiesen. Unter Veröffentlichungen wird auf das Erscheinen des I. (numerischen) Teiles des Werkes „Zehnstellige Logarithmen“ verwiesen.

Die *topographische Abteilung* berichtet über ihre Arbeiten, unter denen ich speziell verweisen möchte auf die Benützung von Fliegerbildern zur Nachführung der Karten.

Die *photogrammetrische Abteilung* hat sowohl mit terrestrischer, als auch mit Luftbildmessung Erfahrungen gesammelt. Die letztere war stark gehemmt durch ein Verbot der Garantiekommission der Entente zur Benutzung von 6 besonders beschafften Flugzeugen. Es wurden Versuche mit Luftbildgeräten verschiedener Firmen durchgeführt.

Die *kartographische Abteilung* berichtet über die von ihr herausgegebenen Karten.

In einem Anhang finden wir folgende Arbeiten:

Regierungsrat Thilo, Untersuchungen von 3 Invardrähten im September 1922.